

oui, en cette année de la Miséricorde, **je veux soutenir les séminaristes** du diocèse de NANTES.



➔ Je vous envoie un don immédiat de

60 € 120 € 180 € Autre : €

➔ Je m'engage pour un don exceptionnel de 680 €

soit l'équivalent d'une semaine de formation pour un séminariste

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Nantes
et de nous le faire parvenir à l'aide de l'enveloppe ci-jointe à :
7 rue Cardinal Richard - BP 52204 - 44322 Nantes Cedex 3 - Tél : 02 40 76 62 51

- Je recevrai un reçu fiscal annuel
 Je désire le recevoir par mail.

➔ Don en ligne sécurisé : www.nantes.cef.fr

Je veux soutenir les séminaristes dans la durée. Je remplis le formulaire ci-joint.

Mes coordonnées ▼

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : [] [] [] [] Ville :

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Courriel :

Merci pour
votre **soutien** !
Grâce à vous,
nous pourrons assurer
une **formation solide**
à nos **futurs prêtres.**

Confiez vos
intentions de prière,
les séminaristes
prieront pour vous
voir au verso ➔

Des chiffres pour témoigner d'une Espérance

1255

mariages

55

diacres

6241

baptêmes

306

prêtres



1177

confirmations



+ de 100
communautés
religieuses

10

séminaristes



195

laïcs en mission
ecclésiale

7640
funérailles

7 ans d'étude pour devenir *ministres de la Miséricorde de Dieu*

Nos futurs prêtres sont formés pendant 7 ans. Ils approfondissent la théologie, la philosophie, leur vie spirituelle... Ils découvrent peu à peu la vie et le ministère des prêtres diocésains.

Côté budget : la formation de chaque séminariste coûte environ 20 400 € par an, soit 680 € par semaine passée au séminaire.

Ce budget comprend la formation, le logement, la nourriture, les déplacements, etc.

Confiez ici vos intentions,
elles seront portées dans la prière
par les séminaristes

Quand la fiscalité encourage votre générosité

Le saviez-vous ? Vous pouvez déduire de vos impôts 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour un don de 100 €, vous pouvez déduire 66 €

Pour un don de 200 €, vous pouvez déduire 132 €.